BTP CFA PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

Brevet de Technicien Supérieur

BÂTIMENT

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :
> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
> apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 4

Sans condition d'âge pour les personnes :
> reconnues travailleur handicapé
> ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
> sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :
En contrat de professionnalisation :
> jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
> demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
> bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :
Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :
L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :
Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire :
> Du baccalauréat professionnel ou du baccalauréat technologique ou du baccalauréat général ou du diplôme d'accès aux études universitaires
> D'un titre ou diplôme classé ou homologué de niveau 4

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (1400 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Conducteur de chantier (entreprises artisanales ou PME)
> Chef de chantier (tous types d'entreprises)

OBJECTIFS

Dimensionnement et vérification d'ouvrages du bâtiment
- Dimensionner et/ou vérifier des éléments simples d'un ouvrage

Conception d'ouvrages du bâtiment
- Rédiger une synthèse administrative et technique
- Analyser le fonctionnement de la structure porteuse d'un bâtiment
- Concevoir des solutions techniques
- Élaborer le dossier des plans d'exécution

Étude économique et préparation de chantier
- Quantifier les besoins et estimer le coût d'un ouvrage élémentaire.
- Établir les procédés de réalisation
- Élaborer le processus de réalisation d'un ouvrage
- Analyser les risques et proposer des solutions
- Planifier les travaux
- Définir l'installation de chantier
- Établir les documents préalables à l'ouverture d'un chantier
- Élaborer le budget travaux

Suivi de chantier dans le cadre de la conduite de chantier
- Exprimer techniquement le besoin du client.
- Gérer les dépenses et les recettes du chantier
- Conduire des travaux en phase gros œuvre
- Assurer la coordination avec les intervenants du chantier

Implantation-essais dans le cadre de la conduite de chantier
- Réaliser et contrôler une implantation
- Réaliser des essais et interpréter les résultats

CONTENU

Domaine professionnel
- Environnement administratif et juridique de l'acte de construire
- Confort de l'habitat
- Analyse globale d'un projet
- Étude des structures
- Technique de construction et de mise en œuvre
- Communication technique
- Santé et sécurité au travail
- Préparation de chantier
- Procédés et techniques de réalisation
- Matériels de production
- Gestion économique et technique d'une opération
- Caractérisation des matériaux et des structures
- Topographie

Domaine Général
- Culture générale et expression
- Langue vivante : Anglais
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques

Prévention des Risques Professionnels
- Préparation à l'habilitation électrique B0 Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BF-HF Chargé de chantier conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation au profil encadrant de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation au profil concepteur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Préparation à la coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS)
- Utilisation d'échafaudages de pied

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain
8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 18 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
2 semaines en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 25200€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

> Modalités d'inscription
> Résultats aux examens
> Taux d'insertion professionnelle
> Parcours de formation et passerelles
> Journées portes ouvertes
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
Formation en présentiel.
La formation combine :
- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques
- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains
Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution
Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation
Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :
> Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
> Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :
- U41 Dimensionnement et vérification d'ouvrages du bâtiment
- U42 Conception d'ouvrages du bâtiment
- U5 Etude économique et préparation de chantier
- U61 Suivi de chantier
- U62 Implantation – Essais

> Domaine général :
- U1 Culture générale et expression
- U2 Langue vivante étrangère 1 : Anglais
- U31 Mathématiques
- U32 Physique - Chimie

> Epreuves facultatives :
- UF1 Langue vivante étrangère
- UF2 Engagement étudiant

Formation inscrite au RNCP par : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 39801). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 12/11/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

POURSUITE DE FORMATION

> Licence pro métiers du BTP : bâtiment et construction
> Licence pro métiers du BTP : génie civil et construction
> Licence pro métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments
> Licence pro métiers du BTP : travaux publics
> Diplôme d'ingénieur spécialité génie civil et urbain